

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240617\_P\_091  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Culture - Patrimoine

Objet : Signature d'une convention avec Marianne AUBANEL « Yukaa », pour l'organisation de deux ateliers sur « la base du portrait manga »

Le Président,

N° 20240617\_P\_091

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Marianne AUBANEL,  
231 chemin David,  
42120 Commelle-Vernay

Pour l'organisation de deux ateliers sur « la base du portrait manga ».

Date : 29 octobre 2024

Durée : 2h par atelier

Lieu : Matin : bibliothèque de Saint-Victor-Malescours  
Après-midi : bibliothèque de Saint-Ferréol-d'Auroure

Jauge : 150 à 200 personnes

Montant : 499.57 € HT (TVA non applicable) et 50€ de frais de déplacement

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 17 juin 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240617-20240617\_P\_091-AU  
Reçu le 17/06/2024